



## Compte rendu de réunion

### Comité Directeur du 22 octobre 2022

**Présents :** Didier Rami, Lionel Allasio, Bernard Barascud, Annick Bellet, Carole Bérail,, Xavier Berthelot Thierry Broucke, Vincent Denhez, Lan Despeyroux, Abel Dos Santos, Thérèse Droui,, Claudie Gallet, Gisèle Gallet, Chantal Lassus, Lionel Leloir, Michel Pascal, Pierre Peruzzetto, Jackie Racinais, Nicolas Jonette, CTSR

**Excusés :** Frédéric Desplats, Guy Ledrappier, Philippe Michelutti, Marion Veyrac Michel Henner (Médecin), Michel Terpand, Maurice Dejean, Armando Cabreira,

#### Ordre du jour :

- Calendrier
- Organisation des championnats régionaux (FFTA et para-tir à l'arc)
- Formation
- Arbitrage
- État de la demande de subvention à la Région
- Discussion sur les championnats de France organisés en Occitanie
- Campagne de label
- Questions diverses.
- Question : règlements sportifs/arbitrage :
- Championnat de France 3d par équipes de clubs

#### Calendrier :

Les clubs ont jusqu'au 17 novembre pour inscrire leurs compétitions, ensuite ce sera aux départements de valider, jusqu'au 31 novembre. Le comité régional validera à partir du 1er décembre

DR : il y a une candidature pour chaque épreuve Alès, Muret et Rodez

Cahors est candidat pour le régional Campagne, on décale la date, une semaine plus tôt pour ne pas être en même temps que le France nature : 14 mai 2023

Muret TAE international : 28 mai 2023

Chirac TAE national régional : 8 et 9 juillet 2023

Lattes TNJ 12 au 14 mai

Blagnac D2 2 juillet

Pour les Championnats régionaux salle, la question se pose de l'accueil des para archers ?

L'accès est garanti dans les deux salles

A Lunel il y a 2salles de 25cibles et à Auch 35 cibles

Aujourd'hui on compte 9 archers classifiés en Occitanie.

Il est possible d'avoir une classification provisoire, lors d'un championnat de France mais aussi possible de réviser la classification en fonction de l'évolution de l'état de l'archer.

On recherche au moins un classificateur pour la région.

Pour l'archer, il y a un dossier à envoyer à la commission classification nationale.

Les arbitres doivent connaître les contraintes et les autorisations d'aide

L'archer concourt soit en para-tir à l'arc, soit en tir 18m.

Il y a 39 archers classés en situation de handicap

Conseiller : Championnats régionaux une seule catégorie de tir : Open fédéral

C'est très difficile de ne pas accepter les archers para

Résult'arc a été modifié

Les clubs qui ont inscrit leurs concours en para-tir à l'arc devront faire remonter les scores, si hors Occitanie il faut faire valider feuille de score. Adresse site : [arc-occitanie.fr](http://arc-occitanie.fr).

Pour cette année il y a seulement deux scores obligatoires, sans minimum de points et dans leur catégorie, pour voir ce que ça donne.

FFTInformation : pour les clubs utilisant TRAPTA, la version Result'Arc 8 requiert une mise à jour (trapta1.26\_ra8-install.exe) adaptée par Guillaume ESCANDE, disponible en téléchargement sur <https://www.trapta.eu/wiki/doku.php?id=applications>

L'Union organisera le Championnat de France Campagne par équipes de clubs les 9/10 septembre 2023. Il faut trouver un terrain, ce sera le château de Degrés à Gragnague, non loin de Monpitol.

Montgiscard organisera le France Nature en mai 2024. Le vendredi 17 tir par équipes, le samedi 18 et dimanche 19 les tirs individuels.

Le CD31 envisage de participer à l'achat des cibles afin de mutualiser ces équipements pour ces deux championnats en Haute-Garonne

Pour l'organisation des championnats de France Campagne et Nature, est-il possible de panacher des cibles différentes sur un même parcours, par exemple des cibles de type DANAGE (ex Fawofield) et lamellés ?

Aucun problème

Le Comité félicite Gramat pour son organisation du championnat de France 3d par équipes de clubs et accorde la deuxième partie de subvention

L'Aveyron est candidat pour le championnat de France UNSS en 2024.

### **Formation**

Il y a eu une journée de formation le 18 septembre à Castres, après le e-learning. Etaient concernés 43 encadrants fédéraux et 15 entraîneurs fédéraux

On note une demande du Gard, une nouvelle journée et plus côté est. On peut l'envisager mais la FFTA veut que cette formation ait lieu uniquement en septembre.

On rappelle la page formation sur le site [arc-occitanie.fr](http://arc-occitanie.fr) où sont visibles les formations et leur état.

### **Arbitrage**

Constituer un Jury d'appel est obligatoire pour les compétitions nationales, et les filières par équipes.

Pour les championnats régionaux et départementaux, c'est aux comités de préciser s'il est obligatoire ou pas et qui le désigne.

S'il n'y a pas de jury d'appel, on annonce qu'il n'y en n'a pas, et les réclamations seront à rendre à la commission arbitrale.

L'avis de la commission des arbitres est de le rendre obligatoire sur les championnats régionaux, 18m et TAE surtout.

Question pour les parcours, c'est plus difficile car souvent il n'y a pas d'accompagnateurs.

Une personne du club organisateur peut en faire partie.

**Décision : jury d'appel obligatoire en Occitanie, sur tous les championnats régionaux, il sera désigné par l'arbitre responsable de la compétition**

Dans les départements, la même décision est à étudier.

Une journée de formation des formateurs a eu lieu à Talence. Il y avait 8 occitans plus Michel Terpand qui fait maintenant partie de la CNA.

Discussion sur la nouvelle mouture des parcours nature, un parcours fait maintenant 21 cibles. S'il y a plusieurs départs, il ne faut pas changer de blasons. Si le club a inscrit plusieurs concours et payé les inscriptions afférentes au calendrier de la FFTA, il est libre de proposer des parcours différents.

### **L'AG du CRTAO aura lieu le 4 mars 2023, lieu à définir.**

La FFTA veut délocaliser son AG, elle a envoyé à tous les comités régionaux un cahier des charges.

### **Labels**

Dans l'ensemble, il faut que les clubs définissent mieux leurs projets, les indicateurs d'évaluation.

Ils doivent savoir qu'ils le font pour la demande de label et que cela sert aussi pour leurs demandes de subvention.

Attention au copier coller

L'outil FFTA permet aux référents d'être au courant des interventions des clubs et de suivre l'évolution des démarches.

Il y a un souci pour la certification handicap et l'inscription sur Handiguide, répertoire des structures accueillant des personnes en situation de handicap.

Il n'y a pas de délégué dans tous les départements, ce qui augmente le travail de la responsable régionale et ses délais d'intervention.

### **Subvention auprès de la Région**

Le dossier est à finaliser et envoyer pour la fin du mois ;

- Investissement : ordinateurs, vidéo, banderoles
- Fonctionnement : formation et excellence sportive

### **ANS**

La FFTA a envoyé le tableau des attributions par région : CRTAO, tous les CD et tous les clubs.

Il nous faut répartir les attributions par comité départemental et par club (Gisèle) et les envoyer à chaque destinataire.

### **Informations : aide au développement**

Bernard Barascud rappelle un certain nombre de dispositifs permettant d'obtenir des aides financières ou techniques pour nos projets sportifs.

L'Occitanie organise une réunion sport / entreprise, à destination des clubs.

La plate-forme innovation sociale par le sport : projet sur plusieurs années.

Accompagnement finances et compétences.

Il existe à Saint Affrique, en lien avec le club de tir à l'arc, une section sportive Tir à l'arc, dans un collège.

Les élèves peuvent s'entraîner quotidiennement. Ils sont en recherche d'accompagnement technique.

Comment le CRTAO peut-il aider une structure de ce type ?

Mutualisation avec un club Lozère ? Aveyron ? UNSS ? Heures d'ETR ?

Nicolas Jonette proposera action en commun et budget.

### **Divers :**

#### **Challenge départemental**

Lionel Allasio présente la formule : trois compétitions, dont le championnat départemental à 18m, et le championnat régional TAE INT. A priori, tous les départements sont intéressés. Dans chaque équipe il faut mélanger clubs et catégories, une fille obligatoire.

#### **Médailles :**

Abel Dos Santos fait le point et verra pour les Championnats de tir à 18m.

#### **Résolument Féminin**

On va essayer de proposer quelque chose à l'AG.

#### **ETR**

Frais de déplacement : 0.38€ le km, aligné sur FFTA.

Petite augmentation du taux horaire : 38€ chargé.

Envisager de fournir une tenue sportive complète pour les membres de l'équipe.

Nicolas Jonette propose l'utilisation d'un logiciel d'analyse vidéo.

Abonnement 20€ par an et par personne

#### **Bénévoles**

Les frais de déplacement sont les mêmes : 0.38€ le km.

Une heure de bénévolat est estimée à une heure de SMIC.

#### **CD du Gers**

Lors de l'AG du 8 octobre, l'équipe en place a été révoquée.

Depuis notre réunion un nouveau comité départemental a été élu. Le président est Frédéric DUMONT.